

# COMBLESSAC

Lettre d'information n° 6 – Période de Novembre/Décembre 2021

## L'édito du Maire

Le conseil municipal s'est réuni 8 fois en 2021, les décisions importantes à retenir pour cette année sont l'extension de la mairie pour permettre aux agents administratifs de travailler dans de bonnes conditions, de donner à la salle du conseil un espace dédié aux réunions et aux célébrations de mariages. La carte communale en cours d'élaboration va permettre de définir les zones constructibles, une réunion publique aura lieu le 24 février 2022.

Par décision communautaire, la commune de Comblessac, va percevoir 32 000€ par an sur la période 2022-2024, au titre des fonds de concours aux petites communes, soit une enveloppe globale de 96 000€ sur la période pour financer des opérations d'habitat destinées à l'accueil de nouveaux habitants.

L'année 2021 s'achève dans quelques jours. Cette année, pour chacun d'entre nous, aura été différente, pour certains une année de réussites, pour d'autres une année d'épreuves. J'ai une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés et particulièrement Pascal, un ami et conseiller municipal en exercice depuis 2008.

Que 2022 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. En cette période si particulière, le contexte m'autorise plus que jamais à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

C'est en mon nom et en celui de la municipalité que je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 15 janvier 2022 à 18h00 à la salle Brocéliande.

Bonne lecture

*Christophe RICAUD, Maire de Comblessac*



Retrouvez également l'actualité sur :

[www.comblessac.fr](http://www.comblessac.fr)  
 la page [Facebook](#) Commune de Comblessac  
 l'application mobile [PanneauPocket](#)

## L'Agenda

### 15 Janvier -18h – Salle Brocéliande

Vœux du Maire (sous réserve des contraintes sanitaires liées à la Covid-19)

### 20 janvier – Salle Brocéliande

Galette des Rois Club de Lorette – AG du Club

### Du 20 janvier au 19 février

Recensement de la population INSEE

### 24 Février – 18h30 – Salle Brocéliande

Carte communale - Réunion publique

\*\*\*

**JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNÉE**

### RADARS PÉDAGOGIQUES

Les 3 nouveaux radars pédagogiques ont été positionnés, un premier a été installé rue de l'Avenir, un second rue du Léron et le troisième rue de Lorette. Espérant que cet investissement fasse prendre conscience des vitesses excessives dans notre centre bourg.

Nous pouvons à tous moments les repositionner dans un sens ou dans un autre.

### SÉCURITÉ RUE SAINT CONVOIION

Une nouvelle période test pour réduire la vitesse va débuter avec la mise en place de chicanes et d'écluses sur la rue Saint Convoion. Celle-ci aura lieu en début d'année. En parallèle des devis seront demandés aux entreprises de TP pour chiffrer ces aménagements et équipements améliorant la sécurité des usagers, afin de solliciter une subvention au titre du produit des amendes de police auprès de l'État.

### VACCIBUS

Le 16 novembre 2021, la commune a accueilli le vaccibus. Ce centre de vaccination mobile s'arrête dans les campagnes du département, selon un tracé défini par l'Agence Régionale de Santé (ARS), afin de faciliter l'accès au vaccin à tous. Ce sont 65 personnes qui ont reçu une injection et pour la plupart c'était la troisième dose. Des opérations similaires ont été mises en place dans les communes voisines.



### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La section des anciens combattants Comblessac - Les Brulais s'est réunie tout d'abord devant le monument aux morts de Les Brulais et ensuite devant celui de Comblessac, ce 11 novembre 2021 pour commémorer l'Armistice de la guerre 14/18.

Hugues Raffégeau, maire de Les Brûlais et Christophe Ricaud, maire de Comblessac ont lu respectivement devant chaque monument aux morts des deux communes, le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

### COMMÉMORATION DU 05 DECEMBRE

Le maire de Comblessac avait invité le maire de Les Brulais et la section des anciens combattants ce dimanche 5 décembre pour la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie entre 1954 et 1962.



### REPAS DES AINÉS

Le mercredi 24 novembre, le Maire avait invité les personnes âgées de 65 ans et plus, habitant sur la commune, pour le traditionnel repas des aînés. Soixante-dix convives ont partagé le repas concocté par Anita & Chrystèle du Rest'O Bar et servi par une équipe de bénévoles. En fin de repas, à l'appel du maire, les plus de 85 ans ont reçu des mains de Claude Jouvinier un coffret de chocolats, Pour les absents, ce présent leur sera porté à domicile avant Noël.

La commune compte 162 personnes de plus de 65 ans, dont 37 octogénaires et 10 nonagénaires. Nos doyens sont :

- Germaine ROGER (98 ans) Agnès JOUAN (93 ans) Marie-Thérèse MOTAIS (92ans)
- Yvonne Chotard, Elie Denoual, Antoinette Hedreul et Simone Rouxel (91ans)
- Marie Thérèse Héligon, Denise Hermand et Jean Oléron (90 ans)

Tous ont apprécié ce moment de convivialité après ces deux années de restrictions.



## CANALISATIONS D'EAU POTABLE

L'entreprise STURNO qui stationne sur l'aire de camping-car du Château de Craon va procéder à partir de la mi-janvier au renouvellement des canalisations d'eau potable. Ces travaux débuteront depuis le village de la Hamonais, et de la Touche Urvoy puis la Gréhandais pour se terminer au carrefour près de l'école.

## URBANISME DÉMATÉRIALISATION

Vous avez prévu de réaliser des travaux ?

Au 1er janvier 2022, l'ensemble des communes devront proposer à leurs usagers un service de Saisine par Voie Électronique (SVE) pour les demandes d'autorisations d'urbanisme (DAU).

Les pétitionnaires conservent néanmoins la possibilité de déposer leur dossier en mairie sous format papier.

A partir du 01/01/2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme via l'adresse courriel : [accueil@comblessac.fr](mailto:accueil@comblessac.fr)

## RECENSEMENT INSEE

Prévu initialement en 2021, le recensement de la population sera réalisé du 20 janvier au 19 février 2022 par les agents recenseurs Nelly Roussière et Delphine Dupont. Merci de leur réserver bon accueil.



**Recensement de la population 2022**

**C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain**  
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple sur Internet !**  
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

**C'est sûr : vos données sont protégées**  
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou auprès de votre mairie.

## DÉCÈS DE PASCAL MOTEL



Pascal avait été élu conseiller municipal en 2008, c'était son troisième mandat. Pascal est parti à cause de la maladie dans sa 57ème année le 06 novembre 2021. C'était

quelqu'un sur qui on pouvait compter, toujours disponible dans différentes associations, tout d'abord au niveau des écoles quand ses enfants (Alexandre, Noémie et Louise) étaient à l'école de Comblessac puis au sein de l'association culture et loisirs. Que de bons moments passés avec sa bonne humeur, son humilité, sa ténacité, son objectivité. Pascal, nous manquera.

La municipalité présente à son épouse Isabelle, ses enfants et petits-enfants ses **sincères condoléances** et lui assure tout son soutien dans cette terrible épreuve.

## POUR RESTER BRANCHÉ, ÉLAGUEZ

Saviez vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation.

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

## JEUNESSE – LA GARANTIE JEUNES

Le plan de relance de l'État **#1jeune1solution** offre actuellement de nombreux coups de pouce aux jeunes que ce soit sur le plan financier ou grâce à des outils adaptés.

We Ker fait partie du réseau des Missions Locales et est par conséquent l'un des opérateurs privilégiés dans la mise en œuvre locale de ce plan de relance.

Le dispositif de la Garantie jeunes a été assoupli et permet, par exemple, de sécuriser financièrement (**allocation mensuelle de 497,50 €**) de nombreux parcours de jeunes ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi (ou très peu)

Le dispositif est accessible sous certaines conditions (de ressources notamment) mais il est encore mal connu des jeunes qui pourraient être éligibles. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec un conseiller We Ker pour étudier chaque situation.

**Pour en savoir plus :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou [we-ker.org/garantie-jeunes](http://we-ker.org/garantie-jeunes)

**Conseillère locale : Mireille Le Caër**

✉ [mlecaer@we-ker.org](mailto:mlecaer@we-ker.org) ☎ 06 25 00 37 57

## LES GESTES QUI SAUVENT

Groupama lance son programme LES GESTES QUI SAUVENT en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Ille et Vilaine, ces sessions de deux heures entièrement gratuites et ouvertes à tous se dérouleront entre le 13 et le 28 janvier 2022.

Sur inscription via le lien suivant :

[https://www.njuko.net/gestesquisauvent2021\\_35/register/68303](https://www.njuko.net/gestesquisauvent2021_35/register/68303)

## Vie associative

### CLUB DE LORETTE

#### Fusion des clubs des aînés de Comblessac et de Les Brûlais.

Le Président du club des aînés « Les Bruyères » de Les Brûlais avait demandé à rencontrer le Président du Club de Lorette pour que les adhérents ou les habitants de son club puissent se rattacher à celui de Comblessac. Cette démarche est justifiée par le peu d'adhérents et le manque d'animations au sein de leur club.

Vendredi 10 décembre 2021, à 10h30, à la salle de l'Aff, les membres des 2 bureaux des 2 communes se sont réunis pour en échanger et décider. A l'unanimité, tous les membres ont validé la fusion des 2 clubs des aînés. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les aînés de Les Brûlais pourront adhérer au club de Lorette. : sept sont déjà inscrits. A seule fin de clore leur compte bancaire et dissoudre leur association, le Président Hervé ROCHE a remis un chèque à l'ordre du club de Lorette.

Jeudi 20 janvier 2022, la réunion pour la galette des rois aura lieu à la salle Brocéliande si la situation sanitaire le permet. En comptant ces nouveaux arrivants, se sont environ 80 invitations qui seront distribuées pour vivre un après-midi très convivial. Cette réunion tiendra lieu d'Assemblée Générale annuelle, laquelle validera cette fusion et la composition du bureau recomposé du Club de Lorette



Président : Robert PERROT  
Président délégué : Claude JOUVINIER  
Vice-président : Hervé ROCHE  
Vice-présidente : Jeanine PINCANT  
Trésorière : Michelle RUZÉ  
Secrétaire : Marie-France BARBIER  
+ 7 membres

Les rencontres intercommunales de belote et palets de l'ex-canton de Maure reprendraient le mardi 22 février 2022 à Val d'Anast et le mardi 1<sup>er</sup> mars à Comblessac. Seules 4 communes les organiseraient au cours de l'année 2022, soient 7 fois chacune : Comblessac, Val d'Anast, la Chapelle Bouexic et Bovel.

Les habitants des autres communes peuvent y participer en réglant une adhésion annuelle de 20€.

Le Président, Robert PERROT

### TELETHON 2021

Le 22<sup>ème</sup> Combléth'on s'est déroulé ce samedi 4 décembre, toutefois dans un principe de précaution face à l'épidémie du COVID, certaines activités ont été supprimées et d'autres modifiées, notamment le repas du soir qui n'a pu être pris qu'à emporter. 92 repas ont ainsi été servis à emporter !!!!!



La randonnée pédestre a regroupé 28 marcheurs.

Au retour de la randonnée, le tirage de la tombola a fait deux heureux : Claude Jouvinier et Didier Legland ont gagné chacun un panier garni.



Le résultat net de ces activités est de 1 410 euros et a été versé à la caisse centrale du Téléthon National.

Merci à tous les bénévoles, aux participants et aux donateurs et particulièrement à André Thierry pour la confection des paniers.

### PANNEAU POCKET

Vous êtes actuellement **171** à posséder Comblessac dans vos favoris pour suivre l'actualité de votre commune sur votre smartphone ou tablette.

Cela représente **2815** lectures sur le mois écoulé. Merci

#### Mairie de Comblessac

#### Horaires d'ouverture

1 Place de la mairie  
35330 COMBLESSAC

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
9h00 - 12h30 et 13h30 - 15h00

Samedi:  
semaines impaires 10h00 – 12h30  
semaines paires : fermé

☎ 02.99.34.96.09

✉ [mairie@comblessac.fr](mailto:mairie@comblessac.fr)

Bien informé à Comblessac est distribué gratuitement à toutes les familles de Comblessac.

Reproduction et vente interdites

Directeur de la publication : Christophe RICAUD

Edition : Mairie de Comblessac

Diffusion : 300 exemplaires